



Belgique België  
P.P. - P.B.  
7100 - LA LOUVIERE  
BC31252  
P910494



Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre  
asbl

Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières

Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53

E-Mail : [ceraic@swing.be](mailto:ceraic@swing.be)

N° 19 - juillet 2010

## Editorial



Tout acte de discrimination, quelle qu'en soit la forme ou la portée, revient à porter préjudice à autrui. En la matière, la loi protège et punit. Entre le discriminant et le discriminé, un juge peut condamner et se doit de faire indemniser la victime pour les dommages avérés. Car discriminer quelqu'un revient à lui porter atteinte, le plus souvent de manière grave et/ou durable.



En Belgique, une loi interdit la discrimination reposant notamment sur les critères de la prétendue race, de nationalité, d'origine ethnique, de sexe, d'âge ou d'orientation sexuelle, de convictions politiques, philosophiques ou religieuses, mais aussi de langue ou d'état de santé, etc.

La mission du Ce.R.A.I.C. est clairement déterminée par un cadre de lutte spécifique contre les discriminations, et d'actions en faveur de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.



De manière pratique, notre mission générale répond à une logique de garantie du lien, et plus largement de cohésion sociale. Afin d'assurer cette cohésion, nos activités s'imposent comme autant de leviers d'égalité des droits, lesquels sont en soi les premiers remparts contre toute discrimination. Leur efficacité est tributaire de la qualité de l'accueil, de l'écoute, du soutien, de l'information et de la formation, notamment apportés au tissu associatif.



Si toutes les actions de notre centre visent effectivement à garantir la reconnaissance des liens sociaux et interculturels, leur finalité consiste aussi à sensibiliser toute personne qui serait victime de manière injustifiable, notamment par une institution publique ou privée, d'un traitement moins favorable qu'une autre personne dans une situation comparable.

Michel Di Mattia  
Président du Ce.R.A.I.C.

# La discrimination - les Autres parmi Nous.

Comment la discrimination est-elle perçue par nos jeunes?

Le Ce.R.A.I.C. leur donne la parole au salon du SIEP (Service d'Information sur les Etudes et les Professions) de La Louvière.

**Si le thème de la discrimination a été retenu pour notre enquête d'opinion au salon du SIEP les 19 et 20 mars derniers, c'est pour deux raisons. La première parce qu'il se prête particulièrement bien au dialogue et à l'interview la deuxième parce que les questions qu'il soulève, s'articulent avec le thème de la diversité autour duquel s'est construit le programme du SIEP de cette année.**

La discrimination pose, d'une certaine façon, la question de la diversité et plus précisément de l'Etranger en tant que personne différente de nous.

De façon générale, les sociétés sont organisées autour d'un référentiel à partir duquel elles situent les Etrangers, "les Autres parmi Nous". Ils sont, d'une manière ou d'une autre, l'objet de catégorisation et de désignation altérante expliquant et légitimant la différence.

Ces Autres font aussi très généralement l'objet de procédures sociales, politiques et juridiques de mises à distance, qui les maintiennent en marge de la société, et qui se manifestent par toutes sortes de restrictions, de limitations, de privations de l'accès aux biens et aux ressources.

## La loi interdit la discrimination

Au sein des sociétés démocratiques, la discrimination y est considérée comme un problème social. Elle est l'objet de mesures politiques et de directives européennes. Des institutions spécifiques sont mises en place pour lutter contre la discrimination ou du moins pour sensibiliser le tout public aux conséquences de celle-ci.

Trop souvent, l'opinion publique perçoit la discrimination comme "un problème d'intégration" vécu par des personnes issues de l'immigration. La discrimination qu'elles subissent dans les institutions (école, justice, logement, loisir, entreprise...), est dès lors perçue comme un signe d'échec d'intégration.

Et pourtant, il va s'en dire qu'elles ne sont pas les seules, la discrimination touche d'autres catégories de personnes. En Belgique, la réglementation interdit la discrimination fondée sur les critères suivants, protégés par la loi :

-la prétendue race, la nationalité, la couleur de peau, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique ;

-le sexe et les critères apparentés (grossesse, accouchement, maternité, changement de sexe, transsexualisme) ;

-l'âge, l'orientation sexuelle, la naissance, l'état civil, la fortune, les convictions religieuses, philosophiques ou politiques, la langue, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques physiques ou génétiques, l'origine sociale.

C'est pourquoi un grand nombre d'organismes se consacrent aux pratiques discriminatoires s'exerçant à l'encontre de ces diverses catégories de personnes discriminées.

Le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte Contre le Racisme et son partenaire l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes, ont diffusé une campagne visant à prévenir sur les droits et devoirs de chaque citoyen face à la discrimination.

Le Ce.R.A.I.C., de par ses missions d'intégration, est sensible à cette campagne et y participe à sa manière en l'utilisant lors de ses animations de sensibilisation comme ce fut le cas cette année encore au salon du SIEP. En effet, le Ce.R.A.I.C. a voulu connaître la façon dont nos jeunes, présents au salon, perçoivent la discrimination, comment réagissent-ils face à celle-ci ?

Afin de nourrir leur réflexion, nous avons mis à leur disposition une panoplie d'outils (vidéo "la demandeuse d'emploi", planche de BD "Racisme en chaîne" tirées de la BD "Moi, racistes ?!", dépliants d'informations traitant de la discrimination et affiches de la campagne "La discrimination s'arrête ici",...).

Et pour cette année, voici quelques unes de leurs réflexions. A la première question :

## Pour toi, la discrimination, c'est quoi?

Pour Amélie, 23 ans de Carnières. "C'est juger une personne sur son apparence, son sexe, sa culture,... et la dénigrer de façon verbale ou physique. Ne pas prendre la peine de comprendre la différence de quelqu'un."

Pour Michael, 18 ans de Trazegnies. "C'est malheureusement un fait de société encore fréquent qui consiste à exprimer des avis déplacés sur l'origine, le physique, l'attitude des autres."

Pour Olivier, 23 ans de La Hestre. "C'est porter un jugement envers une personne, jugement souvent négatif. Ce jugement pourrait faire en sorte que la personne n'ait pas les mêmes chances qu'une autre. La discrimination peut aussi se faire envers un système, ou une institution, un groupe de personnes. La discrimination se traduit souvent par des jugements de valeurs."

Pour Xavier, 19 ans de Gouy-les-Pieton. "La discrimination est le fait de faire une différence entre des personnes selon différents critères comme la couleur de peau, un handicap, une orientation sexuelle, une particularité physique."

Pour Vicky, 17 ans de Mont-Sainte-Aldegonde. "La discrimination, c'est ne pas considérer chaque être humain au même pied d'égalité. C'est rejeter certaines personnes pour leur couleur de peau, ... Ce n'est pas une attitude fondée car les gens se basent sur des critères qui ne sont pas sujet à débat."

Pour Sarah, 17 ans de Genly. "C'est juger une personne d'après sa nationalité ou son origine mais surtout la priver de faire ou d'avoir des choses."

Pour Magda, 22 ans de Binche. "C'est une attitude qui vise à critiquer, rabaisser voire même insulter le comportement de manière de vivre d'autrui. La discrimination peut se traduire par la parole, la violence, le regard."

Mélanie, 21 ans de La Louvière, c'est l'action d'exclure des personnes car elles ne sont pas dans la normalité."

July, 17 ans de Gouy-les-Piéton. "C'est juger quelqu'un juste parce qu'il est différent. A notre époque, les gens devraient comprendre que nous sommes tous différents, de part nos choix, nos religions, notre opinion politique,..."

Pour Julie, 17 ans de Soignies. "C'est un comportement, une attitude basée sur des critères subjectifs."

Pour Coline, 23 ans d'Ixelles. "La discrimination c'est juger quelqu'un et le considérer différemment en fonction de son apparence. La discrimination peut-être positive ou négative. Le plus souvent elle est négative. Elle pousse à considérer l'autre inférieur à soi-même. La discrimination est souvent raciale, mais peut-être basée sur l'âge, le sexe ou la religion, etc."

Manque de tolérance, racisme, non acceptation des différences, sont les termes qui reviennent pour définir la discrimination. Nos jeunes confondent bien souvent discrimination et préjugé. Ils confondent le jugement et l'action. Ils ne différencient pas les actes et les pensées.

En effet, bien souvent nos jeunes décrivent la discrimination comme étant du racisme ou de la non acceptation des différences. Cependant, peu d'entre eux font la distinction entre la discrimination et les préjugés. Quoique la nuance n'est pas si évidente, les préjugés n'aboutissent pas forcément sur de la discrimination.

## Faut-il lutter contre la discrimination?

Pour Thomas, 17 ans de Bray; "Oui car en général, une personne victime de discrimination est réellement persécutée et si elle est d'origine étrangère, elle aura plus de mal à s'adapter et risque de mal tourner et /ou avoir des problèmes psychologiques ce qui va renforcer les préjugés discriminatoires de l'opinion publique. On peut donc affirmer que la discrimination est un cercle vicieux."

Pour Céline, 24 ans d'Houdeng-Goegnies. "Oui, il faut lutter contre. Dans les écoles maternelles la discrimination se fait ressentir. A l'aide d'animations, il faut sensibiliser les enfants mais également les parents car les enfants prennent exemple sur les parents. La Belgique est un pays multiculturel, il faut

respecter les autres."

Pour Brigitte, 30 ans de Houdeng-Goegnies. "Evidemment !! Pour que tous soient acceptés comme des êtres humains. Accepter l'autre avec sa différence, pour changer les mentalités pour mieux vivre ensemble."

Pour Pol, 19 ans de Blaregnies. "Non, car lutter contre la discrimination, c'est lutter contre la liberté de penser des gens."

Pour Leslie, 18 ans de Quaregnon. "Non, chacun ses idées et ses choix. Cela dit, je ne pense pas qu'on doit obligatoirement clamer ses idées à voix haute mais on a tout à fait le droit de penser ce qu'on veut. Nous sommes en démocratie après tout."

Pour Elodie, 20 ans de La Louvière. "Oui, il faut accepter les différences surtout s'ouvrir au monde qui nous entoure. Toutes ces différences culturelles enrichissent notre savoir de différentes façons."

Pour Luigi, 24 ans de Strépy-Bracquegnies. "Il faut lutter contre la discrimination car c'est la diversité culturelle qui fait la richesse d'une nation. (pour autant qu'une culture étrangère ne s'impose pas au système existant)"

Pour Joachim, 18 ans de Bernissart. "Oui car tout le monde naît égaux. Ce sont les différences qui nous rapprochent."

Pour Laura, 19 ans de La Louvière. "Oui, premièrement car nous sommes tous susceptibles d'en être victime un jour où l'autre. Et surtout car la mixité d'une population permet d'évoluer dans le bon sens et la fait avancer."

July, 17 ans de Piéton. "Oui, je le pense car nous sommes tous différents, il serait temps de l'accepter, notre voisin sera toujours différent de nous, personne n'est pareil, c'est peut-être pour cela que nous sommes tous les mêmes."

Pour Arnaud, 23 ans de Waterloo. "Dans une certaine mesure, oui. Car les personnes devraient être jugées sur des critères objectifs propres à une situation (recherche d'emploi, par exemple, où les compétences devraient rester le critère de choix)."

### Quelques anecdotes...

Pour Jennifer, 20 ans d'Estinnes. "Oui, on m'a repoussé à cause de ma petite taille d'un mètre cinquante."

Pour Arnaud, 23 ans de Waterloo. "La discrimination à l'entrée d'établissements nocturnes (boîte de nuit, club, bar, etc.) est notoire. Elle s'opère sur la tenue, la couleur de peau, le nombre d'individus, la beauté, le statut, etc.)"

Pour Laura, 17 ans de Seloignes. "Une fois on m'a dit : "les noirs, ils viennent ici, ils ont tout. Nous, on va dans leurs pays, nous ne sommes rien. Alors, ils peuvent tous mourir."

Pour Nicola, 17 ans de Maurage. "Un copain obèse s'est fait maltraiter de gros porc et de boulette car il prenait beaucoup de place dans le bus."

Pour Sylvain, 21 ans de La Hestre. "Lorsque les gens voient des gays, ils les évitent

sous prétexte qu'il était homosexuel."

Amandine, 18 ans de Waudrez. "Oui, on m'a souvent exclu car j'ai eu un enfant assez jeune. Les gens me regardent souvent différemment ou je suis les cours comme les autres élèves, je suis normale."

Pour Sarah, 17 ans de Genly. "Pour travailler dans un magasin de mode féminin, il fallait joindre une photo au CV. Il fallait être mince, séduisante et de préférence blonde."

Xavier, 19 ans de Piéton. "J'effectue un stage dans un CPAS et les anecdotes sont récurrentes. Profiteur du système, il devrait chercher du boulot, son père est un fainéant et les chiens ne font pas des chats, cela ne veut pas la peine de dépenser de l'énergie pour lui, ..."

### En résumé, quelques commentaires sur la BD...

- La discrimination a plusieurs formes, plusieurs visages.
- Tout le monde peut être visé par la discrimination.
- La discrimination, un cycle sans fin !
- La discrimination, même victime et acteur
- La réalité de la ville, la réalité de la rue
- Le meilleur passe-temps des gens est de juger et de critiquer son voisin.
- Trop de regards critiques envers les autres, pas assez pour soi-même.
- Tous à un moment de notre vie, on a tenu un discours discriminatoire.
- La discrimination est bien présente dans notre quotidien.
- Tout le monde juge tout le monde
- On se rend donc compte que tout le monde discrimine un peu même sans le vouloir !

### RACISME EN CHAÎNE



Page 6

"Racisme en chaîne" planche tirée de la BD "Moi, raciste?" publiée par l'Office des publications officielles des communautés européennes.

comme la peste ou comme s'ils n'étaient pas comme les autres."

Pour Marvin, de La Louvière. "Mon copain, on le surnomme couscous car il est arabe."

Pour Marie, 19 ans de Jurbise. "Étant néerlandophone, on m'a déjà témoigné une attitude discriminatoire, à savoir : le rejet d'activités scolaires. "Oh, mais t'es flamande, ça sert à rien d'apprendre le néerlandais à l'école, c'est juste pour te rendre intéressante."

July, 17 ans de Gouy-les-Piéton. "Je suis en couple avec une fille et je ne me cache pas ! Dans la rue, main dans la main, les insultes "Sales guines" se font vite entendre. Quoique, je dois l'avouer, j'ai l'impression que les gens sont de plus en plus tolérants."

Manon, 18 ans d'Anderlues. "Plus jeune, j'étais rejetée parce que je ne portais pas de vêtements de marque. Aujourd'hui, j'ai appris à rejeter ce genre de discriminations enfantines."

Magda, 22 ans de Binche. "Mon ami est homosexuel. Il s'est présenté pour une place d'employé à la poste. On lui a refusé le poste

tout le monde discrimine un peu même sans le vouloir !

- Ce sont des préjugés. C'est différent ! Les préjugés restent des pensées tandis que la discrimination pourrait engendrer de la violence.
- La critique peut exister, du moment que l'on ne tombe pas dans l'extrême !
- Personne n'est parfait !

En conclusion, Arnaud, 23 ans de Waterloo, nous dit : "La discrimination est un comportement humain qui se construit sur base de l'éducation et de l'information. Le défi est donc d'éduquer et d'informer les gens sur les différences présentes dans la société afin de changer le regard de chacun sur les choses."

Le Ce.R.A.I.C. espère avoir réussi, à travers ces premiers échanges, à amorcer un dialogue avec les jeunes mais aussi entre les jeunes. Tout l'intérêt de cette enquête d'opinion que le Ce.R.A.I.C. mène chaque année, est d'impulser cette réflexion, en espérant qu'elle se poursuive chemin faisant dans les esprits de chaque personne interrogée.

# Infos - à vos agendas...

## “Pourquoi être citoyen européen en 2010?” - Le 17 septembre 2010

Le jumelage entre La Louvière et Aragona (Italie-Sicile) est l'occasion de rappeler les liens qui unissent ces deux localités. La dimension historique des migrations est étroitement liée à l'accord bilatéral entre l'Italie et la Belgique pour l'acheminement d'une main d'oeuvre dans les mines et dans les industries connexes. Partant de ces acquis et expériences d'une ancienne migration, **le forum** veut approcher une dimension plus large qui prend en compte **les migrations en europe**.

**Le vendredi 17 septembre 2010 de 9h à 16h30, un forum et des ateliers**, sont organisés dans le cadre du jumelage entre La Louvière et Aragona.

Pour plus d'informations s'adresser au Ce.R.A.I.C. au 064/23.86.56

## Le module “Citoyenneté” - Dès octobre 2010

Le Ce.R.A.I.C. organise **des séances d'information sur la citoyenneté** à la Maison des Associations de La Louvière. Elles seront étalées d'octobre à décembre 2010. Les thèmes abordés seront :

### -L'histoire de l'immigration en Belgique

La création de la Belgique en 1830 ; l'immigration en Belgique ; la vague migratoire de la Région du Centre ; migrant et participation aux gouvernances : de quelle manière (politique et associative) ?

### -Le paysage institutionnel

L'évolution de la structure de l'Etat ; le nouveau visage belge : un Etat fédéral ; les régions, les communautés, les provinces, les communes ; la répartition des compétences entre les différents niveaux de pouvoirs.

### -L'enseignement

Son organisation ; les différents types d'enseignements qui existent en Belgique ; l'orientation scolaire.

### -L'insertion socioprofessionnelle

Les filières de formations et d'ISP au niveau local, l'équivalence des diplômes, la validation des compétences, le rôle du Forem et de l'Onem.

### -La lutte contre la discrimination

Les outils juridiques de lutte contre la discrimination ; la compréhension des concepts (discrimination, préjugé, stéréotype) ; les domaines d'application de la loi ; les différents types de discrimination et les critères protégés ; je suis victime d'une discrimination, que faire ? Ou s'adresser ?

**Inscription obligatoire et renseignements : Ce.R.A.I.C.- M. Rachid Talbi au 064/23.56.52**

## Séance d'information sur les pensions - En octobre 2010

En octobre, **dans le cadre du développement de son Plan Local d'Information**, le Ce.R.A.I.C. organise une séance d'information sur la problématique des pensions.

**La date et le lieu vous seront précisés ultérieurement.**

Pour plus d'informations s'adresser au Ce.R.A.I.C. au 064/23.86.56

Vous êtes sensibles à ce bulletin d'information, vous avez des remarques, des idées à formuler, **contactez nous.**

Ce.R.A.I.C., Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières

Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53

E-Mail : [ceraic@swing.be](mailto:ceraic@swing.be) - **Anne Costa, 064/23.99.63**